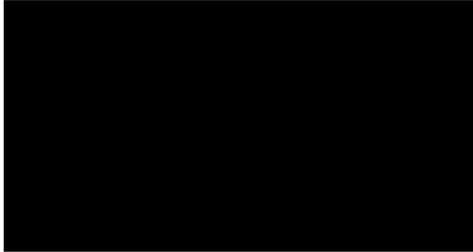


**PAR COURRIEL**

Québec, le 2 novembre 2023



**Numéro de dossier : 2310046-261**

Monsieur,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 26 octobre 2023 visant à obtenir copie de la liste des subventions versées par le ministère de la Culture et des Communications, ci-après nommé le Ministère, dans le cadre du Programme d'aide à la transformation numérique de la presse d'information écrite, du 27 juin 2023 à la fin du Programme. Vous désirez également savoir s'il reste un montant résiduel non dépensé dans ce programme et si oui, comment le Ministère en disposera.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointe à la présente lettre une copie du document visé que nous détenons et qui peut vous être communiqué.

À noter que les résultats du deuxième appel de projets pour 2023-2024 pour ce programme ne sont pas encore connus puisque l'appel de projets a pris fin le 20 octobre 2023. Les projets soumis sont présentement en analyse et, conséquemment, les sommes présentement restantes à l'enveloppe du programme pour l'année 2023-2024 seront utilisées pour les subventions octroyées dans le cadre de ce 2<sup>e</sup> appel de projets.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information.

... 2

Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Julie Lévesque

p. j.